

autres à leurs auteurs s'ils ont eu soin de fournir une enveloppe affranchie pour le retour.

N'êtes-vous pas d'avis que, dans l'art d'attirer les lecteurs et les abonnés, nos journaux français sont — pour l'instant — relégués au septième plan ?

On s'efforce, — depuis quelques années, — de retrouver l'emplacement occupé par l'Eden de nos premiers parents. Jusqu'à présent cette recherche n'a fourni aucun résultat probant, en revanche il est dès maintenant permis d'établir que c'est au Canada que se trouve le paradis des abonnés.

Jamais vous ne trouverez en tête d'un journal canadien l'avis traditionnel que tous les lecteurs français savent par cœur :

« Les personnes dont l'abonnement expire le. . . . sont priées de le renouveler de suite, si elles ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. »

Au Canada, on s'abonne aux journaux... à crédit, comme cela est établi par le dialogue suivant que je trouve dans la chronique d'un de mes confrères de Québec :

LE MARI *comptant son argent*. — Voici quatre piastres que je mets de côté pour aller payer demain le... (mettons *Le Canadien*)

LA FEMME, *étendant sa main potelée vers le rouleau de quatre piastres*. — C'est que, vois-tu, j'en avais disposé autrement de ces quatre piastres. J'ai besoin d'une paire de gants, la petite d'une paire de mitaines et toi de quelques cols. Tu paieras ton *Canadien* une autre fois. Les gazettes, ça se paie quand on a de l'argent de reste ; il ne faut pas s'ôter le nécessaire pour le leur donner ! Il y en a tant qui ne les paient point ! Crois-tu que X... le paie, son journal, lui ? Il m'a dit l'autre jour qu'il devait trois ans. Sans doute, toi, tu le paieras, mais il peut bien attendre un peu !